

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS  
MORNANTAIS  
Le Clos Fournereau  
CS 40107  
69440 MORNANT

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° BC-2023-058

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230704-BC\_2023\_058-DE

Bescher  
Levraut

L'an deux mille vingt-trois

Le quatre juillet à dix-sept heures

Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 28 juin 2023

**Nombre de membres :**

|             |    |
|-------------|----|
| En exercice | 16 |
| Présents    | 13 |
| Votes       | 13 |

**PRESENTS :**

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN

**ABSENTS / EXCUSES :**

Jean-Pierre CID, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL

**SECRETARE DE SEANCE** : Isabelle BROUILLET

Rapporteur : Monsieur Yves GOUGNE, Vice-Président délégué à la Cohésion sociale, aux Services à la Population et aux Relations extérieures

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 en date du 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu la délibération n° CC-2023-001 du Conseil Communautaire du 24 janvier 2023 donnant délégation au Bureau Communautaire pour approuver les conventions de partenariats nécessaires au bon fonctionnement des activités du service Culturel,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie Sociale » du 6 juin 2023,

**CULTURE**

\*\*\*\*\*

**Approbation du  
renouvellement des  
actions en partenariat**

Lors de chaque saison culturelle, les "Actions en Partenariat" conçues sur un principe de "scène ouverte" participent à la visibilité et à la mise en valeur des pratiques amateurs.

Pour 2023-2024, ce dispositif sera activé pour :

- la 15<sup>ème</sup> édition de Temps Danse le 17 mars 2024 avec 2 représentations en journée organisées par l'association Espace Danse.
- la 7<sup>ème</sup> édition de Festi'Chœur en date du 12 avril 2024 avec 1 représentation en soirée organisée par le Chœur des Fifres qui réunira une centaine de choristes.

Ces 2 rendez-vous qui mobilisent un public nombreux sont basés sur une étroite collaboration entre le Service Culturel de la Copamo et les organisateurs qui fait l'objet d'une convention ; pour l'occasion, le Théâtre Cinéma Jean Carnet est mis à disposition gratuitement.

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**Certifié exécutoire**

Transmis en

Préfecture le 11/07/23

Notifié ou publié

le 11/07/23

Le Président

**APPROUVE** l'organisation des deux actions en partenariat proposées sur la saison 2023-2024,

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager les actions les concernant et à signer les conventions avec les associations organisatrices.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230704-BC\_2023\_058-DE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois suivant sa publication*

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 11 JUILLET 2023  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,  
Renald PFEFFER